

PV DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N° 2

Vendredi 21 Février 2014
Hôtel Ibis Bordeaux-Le-Lac

Présidence : Bernard AMSALEM

Présents : Jean-Marie BELLICINI, Jean-Pierre FOURNERY, André GIRAUD, Annie LAURENT, Janine LEGAT, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Chantal SECHEZ, Doris SPIRA, Anne TOURNIER-LASSERVE, Pierre WEISS

Excusés : Marie-Claire BRUCK (pouvoir à Bernard AMSALEM), Michel HUERTAS (pouvoir à André GIRAUD), Jean GRACIA, Directeur de Cabinet du Président

Assistent : Ghani YALOUZ (DTN), Patrice GERGES (DTN Adjoint), Julien MAURIAT, Directeur Général, Régis LEMBEYE (Président de la Ligue d'Aquitaine d'Athlétisme)

Régis LEMBEYE s'associe au Président Bernard AMSALEM pour souhaiter aux membres du Bureau Fédéral la bienvenue en Aquitaine.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL N°1 DU 23 JANVIER 2014

Dans ce PV, il convenait de lire : « Le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité, de baptiser la promotion 2013 (et non 2014 comme indiqué par erreur) des internationaux Français du nom d'Alain MIMOUN »

Suite à cette précision, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT

Le Président fait le point sur les sujets d'actualité.

LICENCES

Le nombre de licences est, à ce jour, presque au même niveau que celui atteint le 31 août 2013. Le nombre de licences des juniors dépasse déjà, à l'heure actuelle, celui atteint l'an dernier, ce qui constitue un bon signal. Il en est de même pour les minimes et les vétérans, alors que toutes les autres catégories s'approchent de leur total 2013.

Au niveau des Ligues, et de date à date, la Basse-Normandie (+8.6%), la Bourgogne (+7.2%), la Haute-Normandie (+6.6%) ainsi que l'Aquitaine (+6.5%) ont la meilleure progression à ce jour. 13 Ligues ont dépassé leur total de 2013, alors que les autres se situent à plus de 96% de celui-ci.

Au niveau de la Fédération, la progression globale de date à date est de +3.7%.

COLLOQUE AEA A MARSEILLE

48 Fédérations européennes sur 50 affiliées étaient présentes pour le Colloque européen sur l'Athlé-Santé à Marseille du 24 au 26 janvier dernier.

Ce colloque fut une réussite, et après avoir suscité une certaine curiosité, il a provoqué de nombreux retours positifs et satisfaisants. Il convient de remercier les personnalités présentes dont Roselyne BACHELOT qui a ouvert la conférence, Hansjörg WIRZ, Président de l'AEA, la Ligue de Provence et son Président André GIRAUD, les élus et salariés de la FFA présents et actifs. Martine PREVOST, Jean GRACIA, Julien MAURIAT et Philippe BOIDE sont notamment intervenus.

L'animation sur le Vieux-Port a remporté un franc succès.

PARTENAIRES PRINCIPAUX



A noter aussi la présence de deux représentants de la Fédération Française de Natation en tant qu'observateurs.

COLLOQUE SUR LE DOPAGE AVEC LES PARLEMENTAIRES

Le Président a participé à ce colloque qui a eu lieu à la Maison de la Chimie à Paris et qui a vu la **présence d'un certain nombre de parlementaires**, députés ou sénateurs. Plusieurs « grandes » fédérations dont le football, le rugby, le tennis étaient aussi représentées. Le corps médical et les sportifs de haut niveau ont apporté des **témoignages très intéressants. L'AFLD, tout** comme les autres personnes présentes, a pu constater que les débats ont été effectués de façon très ouverte, la FFA apparaissant très en avance sur les autres fédérations dans la lutte contre le dopage.

VISITE AU CONSEIL GENERAL DE DAONE ET LOIRE

Bernard AMSALEM y a rencontré le Président, le **Directeur de Cabinet** dans l'optique de l'organisation des Championnats d'Europe de cross de 2015 à Paray-Le-Monial. Une subvention **conséquente est envisagée ainsi qu'une promesse** de prise en charge au niveau de la communication et des navettes de transport.

Il reste à prendre l'attache du Conseil Régional de Bourgogne à l'issue des élections de ce printemps.

ASSEMBLEE GENERALE DU CA MONTREUIL

Le Président était présent à cette Assemblée Générale où il y avait énormément de monde, des dirigeants bien évidemment mais également **beaucoup d'athlètes**. Ce Club se porte bien, et propose également la diversité de toutes les pratiques athlétiques. A noter la présence de tous les candidats, têtes de listes aux prochaines élections municipales...

MEETING DE MONDEVILLE

Beaucoup de monde présent à ce meeting avec de belles performances.

GROUPE D'AMITI2 DES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Le Président a rencontré ce groupe des amis de l'Athlétisme qui **regroupe des parlementaires fans** de notre discipline et qui sont disposés à nous soutenir dans nos actions le cas échéant.

JO D'HIVER A SOTCHI

Bernard AMSALEM, également Vice-Président du CNOSF a passé 4 jours sur place, avec une température printanière contrastant mais une ambiance froide marquée par une présence **policrière et militaire conséquente...**L'accueil y a cependant été bon et les équipements étaient magnifiquement préparés.

REUNION A L'INSEP

Le Président a été invité avec le DTN à une **réunion de concertation et d'harmonisation** au sujet de nos activités avec le directeur de l'INSEP. **C'est la première fois que ce type d'invitation** lui parvient.

VISITE A ANGOULÊME

Cette visite a eu lieu à la demande du Club local G2A. Un nouveau stade est en construction dans **cette ville. Une visite de chantier, ainsi qu'une** réception en Mairie au cours de laquelle la remise symbolique du diplôme 6 étoiles de la labellisation **ont également été effectuées. Le sujet de l'Athlé** Santé a également été abordé.

RECORD DU MONDE DE RENAUD LAVILLENIE

6m16 au saut à la perche, une barre mythique franchie par Renaud LAVILLENIE ! Moment et exploit exceptionnels...Le Président insiste sur cet événement majeur qui a eu un retentissement **mondial et qui fait l'objet des plus vives** félicitations de l'ensemble du monde politique ou **presque...ainsi que de l'ensemble de la famille de** l'Athlétisme français.

Il convient aussi de féliciter l'entraîneur et de réfléchir à la façon de communiquer sur cette performance. Il convient de ne pas banaliser celle-ci **et de trouver l'occasion d'honorer** officiellement son auteur.

3. INTERVENTION DU DTN ET DU DTN ADJOINT

Ghani YALOUZ, DTN, revient lui-aussi sur cet exploit, moment exceptionnel qu'il ne faut surtout pas banaliser. 6m16 c'est mythique ! ...il convient cependant de protéger l'athlète par rapport aux contraintes et sollicitations extérieures. Le DTN met également en avant la très grande qualité de l'entraîneur et se dit heureux pour la famille de l'athlétisme.

En ce qui concerne les actions mises en œuvre au niveau de la DTN, la remise en question est régulière et le suivi sérieux et régulier.

Ghani YALOUZ remercie Julien MAURIAT nouveau Directeur Général de la FFA qui vient de prendre ses fonctions pour la qualité de son écoute, sur sa capacité à échanger, à partager, à chercher le consensus. Ses remerciements vont également à Patrice GERGES qui a assuré la continuité et l'efficacité après le départ d'André GIMENEZ.

Il précise que la sélection pour les Championnats du Monde en salle à Sopot en Pologne sera certainement réduite en nombre (pour mémoire, à Istanbul en 2012, 11 athlètes). Les managers des spécialités seront consultés pour cette étape, certes importante, mais il convient avant tout de ne pas perturber la préparation estivale.

Le DTN rappelle qu'il a également été présent ponctuellement au stage de Potchefstroom en Afrique du Sud. Il met en avant, au sujet de ce stage, la grande implication de Mehdi BAALA, ambassadeur de la FFA, de Renaud LONGUEVRE (manager des sauts) et de Jean-Sébastien MENIGOZ (chargé du soutien aux athlètes de l'Equipe de France) pour ses importantes qualités humaines.

Gérer des champions c'est bien, il ne faut pas oublier qu'ils sont encadrés par des entraîneurs de qualité.

Patrice GERGES, DTN Adjoint, présente au Bureau Fédéral une idée de démarche pour la mise en place que la haute performance qui n'est peut-être pas du domaine exclusif des structures mais pourrait l'être aussi des Clubs, l'athlète étant au centre du dispositif.

Pour étayer sa démarche, il s'appuie sur le contenu d'une plaquette, « Du Club à la reconnaissance de structure associée au PES », transmise depuis aux membres du Bureau Fédéral.

Partant du constat et de l'existence des Clubs qui amènent les athlètes vers la compétition, de celui des pôles dont l'objectif est le haut niveau, des orientations du Ministère des sports sur les PES et du PES de la FFA validé, Patrice GERGES imagine une filière d'excellence fédérale permettant une organisation des Clubs et leurs reconnaissances afin de répondre au cahier des charges d'une structure associée.

Il présente également un extrait du cahier des charges d'un Club qui peut prétendre à être reconnu par le Ministère comme structure associée au PES en y pointant les possibilités d'entraînement et d'encadrement ainsi que les suivis scolaires/universitaires, sociaux/socio-professionnels, médicaux et paramédicaux.

Il explore les pistes possibles afin de rendre cohérent et performant le système fédéral avec la reconnaissance de 5 niveaux de Clubs. Ces **niveaux de Clubs n'auraient absolument rien à voir** avec les niveaux de la Labellisation.

Chacun de ces niveaux répondrait à des critères spécifiques. Il est proposé de distinguer les Clubs traditionnels, les Clubs pré-formateurs, les Clubs **Formateurs, les Clubs formateurs et d'excellence** et enfin les Clubs associés au PES qui comprendraient dans leurs rangs au moins un athlète potentiellement « médaillable » dans une compétition internationale de référence. La reconnaissance de ce Club en terme de Club associé au PES serait temporaire et devrait être validée par la FFA et par le Ministère en charge des sports.

Ces cinq niveaux avec leurs caractéristiques principales seraient les suivantes :

- le Club traditionnel ;
- le Club Pré-Formateur : axé sur **l'athlétisme de moins de 16 ans. Cela concernerait des « Clubs ruraux »** entre autres, avec des cadres formés pour la progression des moins de 16 ans, sans

agent de l'Etat, ayant au moins un dirigeant formé,... ;

- les Clubs Formateurs auraient une reconnaissance dans un domaine spécifique, des installations spécifiques correspondantes, auraient au moins un dirigeant formé, des athlètes qualifiés aux Championnats de France dans le domaine spécifié, un coordonnateur technique titulaire d'un Brevet d'Etat d'Athlétisme,.... ;
- les Clubs formateurs et **d'Excellence** tisseraient des liens avec les sections sportives, auraient au moins 3 dirigeants dont deux de niveau 2. Ils devraient également avoir des athlètes sélectionnés en Equipe de France, des entraîneurs de niveau supérieur avec un **diplôme d'Etat** ; ils devraient notamment mettre en place un suivi du double projet des athlètes listés qui sont présents sur la structure ;
- **les Clubs Formateurs et d'Excellence** associés au PES, rempliraient le cahier des charges demandé par le Ministère, avec une reconnaissance temporaire par celui-ci.

Les membres du Bureau Fédéral prendront **connaissance de l'intégralité des éléments** présentés avec le fichier complet du projet qui leur a depuis été transmis.

La présentation de Patrice GERGES suscite plusieurs réactions.

Le Président Bernard AMSALEM et les membres du Bureau Fédéral, prennent note des éléments présentés et pensent que nous sommes au début d'une nouvelle réflexion par rapport au PES. Certains Clubs pourraient vouloir être des centres de formation. Cela suppose un travail de structuration des Clubs en vue de la performance. On peut imaginer, la présence, dans certaines Liges d'un pôle Espoirs et de Clubs comme structures associées comme par exemple en natation. Certains Clubs sont spécialisés, ils fournissent un travail extrêmement important. Il convient de laisser « murir » cette proposition et

de la considérer comme « Fil rouge » à suivre lors des prochaines réunions.

Cette démarche n'a rien à voir avec la labellisation, mais résulte d'un domaine plus proche de la performance, il convient donc d'y associer la Commission Nationale des Entraîneurs.

Martine PREVOST considère que c'est là un « sacré chantier », notamment pour recruter les personnes à former...

*Bernard Amsalem estime que les cadres techniques de Ligues doivent connaître les **compétences des entraîneurs...et qu'il convient de faire des choix au niveau des spécialités selon le cas (localisations, compétences, moyens financiers).***

Jean-Pierre FOURNERY pense qu'il convient d'avoir à l'esprit la culture du projet avant la culture du clocher...

Anne TOURNIER-LASSERVE rappelle que les territoires vont changer, que les subventions et les budgets vont diminuer partout, et qu'il va falloir modifier notre façon de voir et de faire les choses....Le problème constitué par le manque d'entraîneurs est crucial. Il est difficile de trouver des personnes et on aura des vides terribles...

Régis LEMBEYE rappelle les difficultés rencontrées pour pratiquer les lancers longs, et le problème des moyens financiers insuffisants.

Bernard AMSALEM pense qu'il ne faut pas faire de confusion avec la labellisation. L'exposé de Patrice GERGES ne porte que sur la performance, il convient de laisser les techniciens ensemble. Le dispositif ne concerne que 2 à 3000 personnes.

Julien MAURIAT estime que la filière d'accession au haut niveau par les Clubs, est un moyen de développement, à étudier au regard des objectifs du plan de développement.

Janine LEGAT souhaite avoir un cahier de charges spécifiques pour chacun des cinq niveaux de Clubs.

4. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

CONGRES ET ASSEMBLEE GENERALE 2014

André GIRAUD fait le point sur cette organisation prévue à Albi les 25 et 26 avril 2014, suite aux **éléments qui ont été évoqués lors de l'Assemblée Générale** de la Ligue du Midi-Pyrénées. Il convient **d'améliorer la communication pour éviter les malentendus.**

Jean-Marie BELLICINI donne les précisions dont il a connaissance actuellement. Les services fédéraux continuent à travailler sur le sujet. **La Ligue, le Club ainsi que la Ville d'Albi seront recontactés, un échancier mis en place...**

LAUREATS DE L'ANNEE

Contrairement aux autres années, il n'a pas été envoyé de circulaire aux Ligues leur demandant de faire des propositions pour honorer les Clubs, **dirigeants, entraîneurs et officiels de l'année, ceci en raison d'un nombre de retours notoirement** insuffisants enregistrés. Les années précédentes cette situation engendrait le fait que les mêmes Ligues étaient toujours mises en avant. Il a aussi fallu tenir compte des états des Clubs et personnes déjà distinguées.

Il a donc été proposé de procéder autrement en utilisant les résultats de la Labellisation et de la **certification pour désigner les Clubs de l'année, ceci dans le but de la cohérence de l'action** fédérale. A ce niveau-là des propositions ont été faites et retenues en séance, de même que pour les entraîneurs via la DTN. Pour les officiels et les dirigeants, les avis des présidents de commissions nationales correspondantes et des propositions spécifiques étant parvenues au niveau du Bureau Fédéral seront prises en compte et les décisions seront arrêtées lors de sa prochaine réunion le 19 mars.

REUNION DES PRESIDENTS DES COMMISSIONS NATIONALES ET DES COMITES

Jean-Marie BELLICINI et Julien MAURIAT rendent compte du déroulement et des conclusions de la réunion des Présidents des Commissions Nationales qui a eu lieu les 10 février dernier.

Plusieurs points importants ont été abordés, notamment le calendrier des réunions des différentes commissions, la chaîne de diffusion des Procès-Verbaux de celles-ci, les relations entre les Services Fédéraux et les Commissions.

Seuls le Directeur Général ou les Directeurs sont en mesure légitime de donner des directives au personnel salarié.

La maîtrise du budget prévisionnel des dépenses **engendrées par les réunions dans le cadre d'une** étude globale portant sur les derniers exercices **est également indispensable...**

Jean-Pierre FOURNERY, Secrétaire Général Adjoint, **prendra l'attache de chaque Président de** Commission pour faire les points spécifiques et **respectifs de chacune d'entre elles.**

SITUATION DE LA LIGUE DE GUADELOUPE

Suite à une Assemblée Générale extraordinaire convoquée à cet effet, le Comité Directeur de cette Ligue a été révoqué. La Présidente et le Vice-président ne se sont pas représentés, un nouveau Comité Directeur a été élu de même **qu'un nouveau Président en la personne** de M. Philippe GATIBELSA.

La FFA reste attentive au suivi du recouvrement de la dette de cette Ligue envers elle.

NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Julien MAURIAT fait part aux membres du Bureau Fédéral des principes généraux retenus par la Direction Générale de la FFA et proposés aux représentants du personnel. Ces derniers ont **accepté les propositions effectuées qu'ils ont** validées par leurs signatures. Il est complexe **d'organiser efficacement les horaires de travail** des 62 salariés dans un contexte de très forte activité dans tous les domaines de la Fédération. Au niveau de la gestion du personnel nous souhaitons intégrer fortement les règles de **l'économie solidaire de façon cohérente.**

CERTIFICATIONS DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Suite aux informations transmises dans les Clubs, seules 30 demandes de validation des acquis de **l'expérience ont été déposées, alors que les** nombres de candidats pour le CQP animateur

Jeunes et pour le CQP animateur loisirs ont été respectivement de 7 et de 2 !...

Il a donc été décidé de surseoir à l'organisation des stages de formation initialement prévus.

Cette situation est jugée globalement désolante, il a été très difficile d'obtenir la validation de ces CQP par le Ministère. Le potentiel de 2500 entraîneurs en fonction devrait pourtant permettre une meilleure adhésion à ce projet. Il faut essayer de mieux communiquer sur ce sujet, et plus particulièrement sur le CQP technicien prévu au mois de septembre.

L'intervention des CTS pour qu'ils insistent auprès des entraîneurs des Clubs est également souhaitée....

EMPLOIS D'AVENIR

Sur demande du Ministère et du CNOSF, la Fédération va se doter d'un poste de coordonnateur national des emplois d'avenir et invite d'ores et déjà l'ensemble des Clubs et des structures déconcentrées à s'engager résolument dans ce dispositif. Une information à destination de toutes les structures déconcentrées sera diffusée prochainement. L'objectif est d'atteindre progressivement 30 emplois d'avenir sur l'ensemble du territoire à la fin de l'année 2014.

CHARTRE ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

Le Bureau Fédéral saisit le service juridique de la FFA pour étudier la concordance du texte proposé par le Comité Ethique et Déontologie avec les chartes respectives du CNOSF, de l'IAAF et de nos règlements. Le Bureau Fédéral félicite les auteurs pour la qualité du document transmis. Le rôle de ce comité, à l'issue de l'adoption de la charte, sera défini et précisé.

Bernard AMSALEM considère que la mission de Comité pourrait être une mission de prévention dans le cadre des stages par exemple et dans le cadre spécifique des équipes nationales. Le Comité pourrait également être saisi pour faire un rappel aux éventuels contrevenants aux règles, ceci avant la saisine de la Commission de Discipline.

5. FINANCES

Le Trésorier Général Christian ROGGEMANS fait le point au niveau du Compte de résultat 2013. Une analyse plus fine est désormais possible, et le déficit prévu sera situé dans une fourchette entre 40 000 et 80 000 € sur un budget supérieur à 21 millions d'euros.

De nouveaux partenaires viennent nous soutenir grâce à l'excellente image laissée par l'Equipe de France, c'est le cas de Mitsubishi, Lactalis, Eurovia devrait en faire de même ...

6. QUESTIONS SPORTIVES

IMPLANTATIONS DIVERSES

Les implantations des compétitions suivantes sont décidées :

Finale des Pointes d'Or Colette Besson

Saint-Renan (BRE) 5 & 6
juillet 2014

Championnats Nationaux Interclubs – 23
ans Blois (CEN) 25 & 26
octobre 2014

Championnats Interclubs Promotion – 23
ans Niort (POI) 25 & 26
octobre 2014 Championnats de France
vétérans Obernai (ALS)

2015

L'implantation des Championnats de France de cross 2015 sera choisie après les prochaines élections municipales.

MEETING AREVA

Le choix du «visuel» a été effectué, on enregistre un bon départ au niveau de la billetterie, notamment pour les licenciés. L'échéancier a été effectué, la conférence de presse est prévue et la partie communication démarrera réellement en mars. Les présences de BOLT et de LAVILLENIE sont assurées.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'EKIDEN

Le programme des Championnats de France d'EKIDEN 2014 à Vendôme comporte des épreuves d'encadrement non conformes à la politique fédérale. Michel HUERTAS, Vice-président chargé du hors stade prendra contact

avec les organisateurs pour remédier à cette situation.

APPEL DU CA ROANNAIS

Appel du Club CA Roannais au sujet de la non-qualification de son équipe féminine au Championnat de France EKIDEN 2014 : suite aux circonstances particulières évoquées, le Bureau Fédéral décide de qualifier à titre exceptionnel **l'équipe féminine de ce Club pour la compétition** en question.

MUTATIONS

La question du montant de la compensation **financière lors de la mutation d'athlètes de niveau national** dans les disciplines spécifiques du trail et des courses en montagne est évoquée. La CSR associe la CNA et la CNDC sur la réflexion en cours à ce sujet.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire Général, avec l'aide de Jean-Pierre FOURNERY Secrétaire Général Adjoint et de Julien MAURIAT, Directeur Général.